



COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Mise en valeur du Parc de la Colline
STÉPHANE BÉDARD EMBAUCHE LE COMITÉ DE L'ENVIRONNEMENT DE CHICOUTIMI

Chicoutimi, vendredi 10 juillet 2009 – Fort des échanges avec les citoyens du secteur Nord de Chicoutimi dans le cadre de l'assemblée publique du 20 avril dernier et des commentaires, encouragements et suggestions reçues de toutes parts, Stéphane Bédard poursuit le travail entamé dans le dossier de la mise en valeur du Parc de la Colline. Pour ce faire, il s'adjoit le Comité de l'environnement de Chicoutimi ainsi qu'un comité consultatif formé des principaux utilisateurs du parc.

« Il me fait grand plaisir d'annoncer que c'est le Comité de l'environnement de Chicoutimi qui a été retenu en tant que consultant au dossier. Cet organisme de chez nous se chargera de la conception et de l'élaboration du Plan directeur des aménagements et de la conservation du Parc de la Colline », a mentionné M. Bédard en conférence de presse. *« L'expertise du Comité de l'environnement et de Hélène Dionne, qui agira à titre de chargée de projet, est un gage de professionnalisme et je suis heureux de partager leur enthousiasme pour ce beau défi ! »,* a ajouté le député de Chicoutimi.

Stéphane Bédard a également annoncé la création d'un comité consultatif composé des principaux utilisateurs du Parc de la Colline. *« L'objectif de ma démarche est de remettre le Parc de la Colline aux citoyens et de le redynamiser. Il est donc primordial que les utilisateurs soient impliqués tout au long du processus »,* a affirmé le député. *« J'invite d'ailleurs les gens intéressés à s'impliquer et à se manifester puisque deux sièges sont réservés à des citoyens sur le comité »,* a complété M. Bédard.

– 30 –

Pièces jointes : Comité consultatif et plan de travail

Source : Dominique Gagné
Attachée politique
Tél. : 418-543-7797
Cell. : 418-550-1199
dgagne@assnat.qc.ca
<http://www.stephanebedard.org>

COMITÉ CONSULTATIF
Aménagement et conservation
Mise en valeur du Parc de la Colline

Description

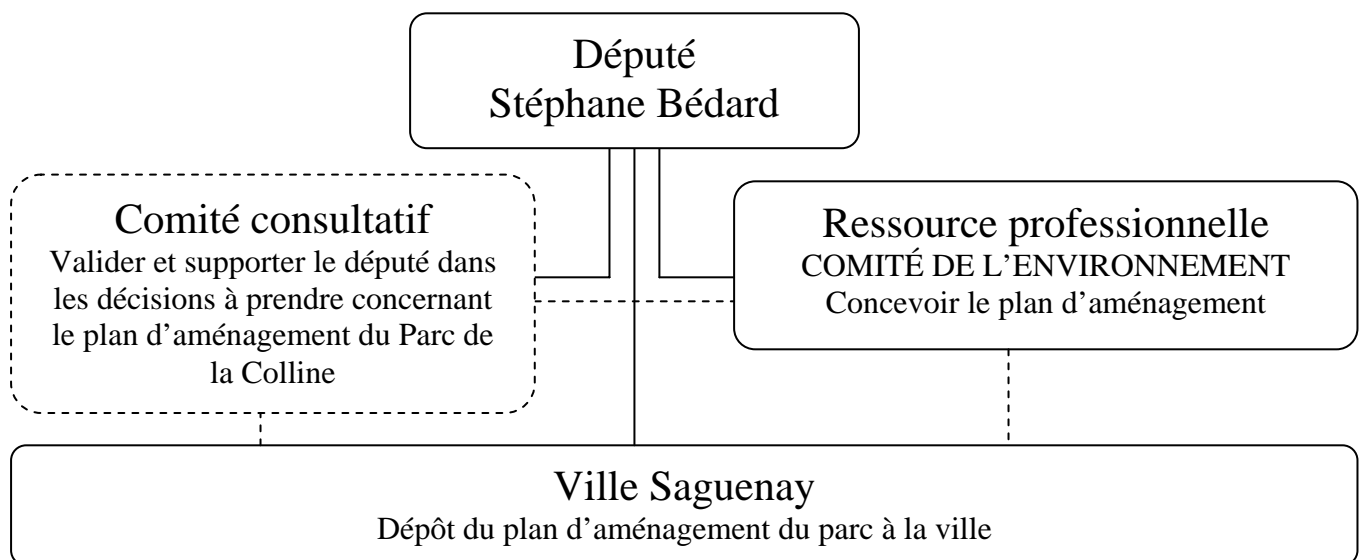
Le comité de consultation se voit confier le mandat d'orienter et de conseiller le député de Chicoutimi, Stéphane Bédard et le consultant au projet, le Comité de l'environnement de Chicoutimi et le chargé de projet, madame Hélène Dionne dans la réalisation du Parc de la Colline. Il est en lien direct avec le député et il doit s'assurer de suivre le pouls des utilisateurs et que le projet corresponde à leurs besoins.

Composition

Il est composé des principaux utilisateurs du Parc de la Colline. Sa composition sera la suivante :

- Une personne-ressource en urbanisme de la Ville de Saguenay;
- Une personne-ressource en loisirs et en sports de la Ville de Saguenay;
- Une personne-ressource en environnement des Verts boisés;
- Une personne-ressource en intervention auprès des jeunes;
- Une personne-ressource en intervention auprès des aînés;
- Une personne-ressource de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay;
- Une personne-ressource de l'École secondaire Charles-Gravel;
- Une personne-ressource du Comité des loisirs Saint-Henri-Vanier et;
- 2 citoyens du secteur nord de Chicoutimi.

Organigramme du projet



PLAN DE TRAVAIL

Aménagement et conservation

Mise en valeur du Parc de la Colline

Introduction

1. Mise en contexte

- 1.1 Historique des interventions dans le secteur
- 1.2 Situation générale du projet
- 1.3 Objectifs du plan directeur des aménagements et de la conservation (esprit du lieu)
 - 1.3.1.1 Objectifs liés à la conservation
 - 1.3.1.2 Objectifs liés aux aménagements

2. Territoire à l'étude

3. Résumé des potentiels de conservation et d'aménagement du territoire

- 3.1 Milieu physique
 - 3.1.1 Pédologie, géologie, géomorphologie
- 3.2 Milieu biologique
 - 3.2.1 Végétation
 - 3.2.2 Faune
 - 3.2.2.1 Faune aviaire
 - 3.2.2.2 Faune terrestre
 - 3.2.2.3 Amphibiens et reptiles
- 3.3 Milieu humain
- 3.4 Aspects visuels

4. Rappel des aménagements existants

- 4.1 Principes directeurs des aménagements existants
- 4.2 Description des aménagements existants

5. Plan directeur des aménagements et de la conservation

- 5.1 Contexte d'intervention
- 5.2 Problématiques particulières
- 5.3 Concepts de conservation et d'aménagement
 - 5.3.1 Zones d'intervention
 - 5.3.2 Règles d'aménagement
 - 5.3.3 Statut de conservation
- 5.4 Description des aménagements
 - 5.4.1 Programme d'aménagement
 - 5.4.2 Phasage des interventions

6. Modalité de gestion des activités de conservation et d'aménagement

- 6.1.1 Activités d'observation et d'interprétation
- 6.1.2 Activités de plein air
- 6.1.3 Contrôle et gestion du territoire
- 6.1.4 Calendrier d'utilisation du territoire

Conclusion

Bibliographie

Annexes

- Annexe 1 : Inventaires
- Annexe 2 : Extrait du zonage municipal et grille de spécifications
- Annexe 3 : Aménagements antérieurs
- Annexe 4 : Plan des différents aménagements
- Annexe 5 : Tableaux détaillés des budgets
- Annexe 6 : Description des aménagements selon l'échéancier
- Annexe 7 : Présentation des végétaux et des autres structures utilisées